



CR officieux de la réunion du CVU du 25 janvier 2016, par les représentants du personnel élus sur la liste A&I et SNPTES

Informations générales

- L'Université de Lorraine est lauréate pour un projet ISite
- Le chantier lié au bilan du contrat quinquennal en cours, à la préparation du prochain et à l'évaluation de l'HCERES est lancé. Plusieurs fiches concernent le périmètre du CVU vie étudiante, culture scientifique et technique, patrimoine, qualité, développement durable...
- le 15/03 prochain se dérouleront les élections des représentants étudiants dans les conseils centraux et ceux des collègiums. Ces élections auront un impact sur la présence de nouveaux élus au CF et au CVU dans les réunions du mois de mai.

Informations du VP CVU

- la fête de Noël pour les enfants du personnel a réuni environ 400 personnes à Metz et 1000 à Nancy. Les retours sont positifs.
- La conférence Sport/Santé de la MGEN en Lorraine est celle qui a eu la meilleure audience, par rapport à celles organisées dans les autres régions.
- S. Hoquaux, inscrit au CPP et « sportif de haut niveau » est arrivé troisième au championnat de France de patinage artistique.
- signature d'une convention avec « La Méridienne » (théâtre) à Lunéville.
- le 8/02, signature d'une convention avec la SNCF pour le transport des étudiants et des personnels.
- RMN2PAM (événement consistant à rejoindre Pont à Mousson en vélo à partir de Metz et de Nancy) se déroulera le 4/06.
- Le colloque organisé en mai 2016 par la CPU s'intitulera « Campus en mouvement »

- le projet de compte-rendu de la réunion du 02/12/2015 est approuvé à l'unanimité.

- Deux représentants de la MGEL font un bilan des actions engagées avec et à l'UL dans le cadre d'une convention courant de juillet 2013 à juillet 2015. Environ 8000 étudiants ont été touchés par différentes actions. Il existe une bonne articulation entre les actions de l'UL et la démarche de la MGEL.

Une autre convention est en cours avec la MGEL et il serait intéressant de fusionner ces deux démarches dès que possible.

- Le CVU adopte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur des bibliothèques universitaires. Ce texte est une actualisation du précédent : il comporte des nouveaux éléments comme un rappel des règles de la laïcité.

- Bilan du FSDIE sur l'ensemble de l'année 2015. Une enquête nationale montre que l'UL est première en termes de projets présentés et de taux d'exécution du budget.

Il va être procédé à une évolution de l'interface numérique permettant de déposer des demandes de subvention au FSDIE. Le comité FSDIE est saisi pour de plus en plus de projets émanant de plus en plus d'associations. En 2016, il est envisagé de mettre en avant et de primer quelques projets jugés plus particulièrement intéressants.

- Le VP étudiant prépare une Charte de labellisation des associations qui permettra de fixer les



critères qui feront qu'une association sera éligible à sa prise en compte par l'établissement : mise à disposition de locaux, éligibilité aux financements du FSDIE, etc. Ce projet a également pour objectif de permettre un recensement des associations et de faciliter la mise en relation UL/associations.

- domiciliation des associations à l'UL. Un texte est également en préparation. Cette domiciliation peut être une adresse postale/boîte aux lettres, ou un local.

Il est précisé que le CA a délégué au président d'accorder la permission d'une domiciliation UL aux associations mais n'a pas souhaité faire de même pour l'attribution d'une adresse électronique UL.

Un conseiller s'étonne de cette position. Il considère qu'une adresse d'association faciliterait les contacts entre l'administration et les associations à travers les changements de membres dirigeants des associations et qu'une adresse électronique n'engage pas plus l'établissement qu'une adresse postale. Il lui semble qu'en permettant également aux sites des associations d'être hébergés sur les serveurs de l'établissement celui-ci pourrait plus facilement vérifier le sérieux des contenus mis en ligne, ce qui ne sera pas le cas si les associations doivent se débrouiller seules.

Le VP CVU précise que ce label n'est pas réservé aux associations étudiantes mais qu'il pourrait également prendre en compte des associations de personnels UL.

L'objectif est de disposer d'un texte plus abouti pour une prochaine réunion du CVU et d'obtenir, après un passage au CA, une procédure à mettre en œuvre pour la rentrée 2016.

- Bilan de la commission Cultures. Ce bilan sera présenté au CA puisque les commissions en dépendent. Au cours d'un peu plus d'un an d'existence, la Commission culture s'est réunie à plusieurs reprises, s'est concertée sur plusieurs actions et en a impulsé certaines. De nombreux projets sont en préparation.

Un conseiller regrette qu'il n'y ait pas plus de communication autour des actions « cultures » dans l'établissement.

Un autre conseiller regrette que la dimension « Cultures » ne soit pas plus affirmée dans la communication sur ce qu'est l'UL.

Le chargé de mission Cultures souhaite développer des actions autour du livre.

- Comité Sapin : 10 dossiers ont été traités lors de la dernière réunion du comité. En ce qui concerne le projet « Challenge handicap et technologie », il sera demandé à son organisateur de ménager une plus forte synergie avec la commission handicap.

Le CVU donne un avis favorable à ces propositions à l'unanimité moins une abstention.

- Commission Qualité de vie au travail. Le CA met en place une nouvelle commission sur la qualité de vie au travail, qui doit agir en relation avec le CHSCT. Chaque conseil doit désigner deux de ses membres pour y participer. Le CVU désigne à l'unanimité M. Dalaut comme représentant des personnels BIATSS et S. Grandheury-Buron comme représentante des personnels enseignants et enseignants-chercheurs.

- Convention avec la MGEL. Les actions en partenariats avec la MGEL décrites en début de conseil devraient être poursuivies dans le cadre d'une nouvelle convention. Celle-ci a été finalisée avec la Direction des affaires juridiques. Cette convention est approuvée à l'unanimité.

- Convention avec le TUN (Théâtre universitaire de Nancy). Cette association étant représentée par deux personnes qui ne sont pas étudiantes, il a fallu organiser une procédure pour permettre un



soutien de l'UL, sur le plan financier et pour la mise à disposition de locaux. Approbation à l'unanimité.

- Partenariat avec la SNCF. Suite aux réflexions sur le « plan de déplacement d'entreprise » de l'UL un premier travail a été mené avec des transporteurs sur l'agglomération de Metz. Une autre concertation a été entreprise avec la SNCF qui a eu pour conséquence de proposer aux étudiants un pack transports ferrés+transports urbains à des prix très intéressants. Une cinquantaine d'étudiants bénéficie de cette possibilité. La suite du partenariat porte sur les déplacements du personnel, soit pour des abonnements domicile-travail, soit pour des déplacements professionnels.

Cette information sera sans doute concrétisée ultérieurement par un nouvel accord écrit. En parallèle, l'UL souhaite renforcer des partenariats avec l'ensemble des transporteurs concernés.